

N° : 2022\_09\_30\_17

Envoyé en préfecture le 10/10/2022

Reçu en préfecture le 10/10/2022

Publié le

SLO

ID : 005-210500617-20220930-2022\_09\_30\_17-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE GAP**

**Le trente septembre deux mille vingt-deux à 18h15,**  
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville,  
après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 34
DATE DE LA CONVOCATION	23/09/2022
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	07/10/2022

**OBJET :**

**Présentation des rapports de délégations de services publics**

**Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , Mme Solène FOREST , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Mélissa FOULQUE , M. Gil SILVESTRI , M. Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO , Mme Sabrina CAL , M. Eric MONTOYA , Mme Christiane BAR , Mme Charlotte KUENTZ , Mme Isabelle DAVID , M. Eric GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Elie CORDIER

Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

**Excusé(es) :**

Mme Paskale ROUGON procuration à M. Olivier PAUCHON, M. Cédryc AUGUSTE procuration à M. Richard GAZIGUIAN, M. Jean-Pierre MARTIN procuration à Mme Françoise BERNERD, M. Alain BLANC procuration à M. Pierre PHILIP, Mme Pauline FRABOULET procuration à Mme Charlotte KUENTZ, M. Nicolas GEIGER procuration à Mme Pimprenelle BUTZBACH

**Absent(s) :**

Mme Chiara GENTY, M. Bruno PATRON, M. Christophe PIERREL

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Alexandre MOUGIN, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.



Le rapporteur expose :

Conformément aux modalités de l'article L3131-5 du code de la commande publique, le délégataire doit produire chaque année à l'autorité délégante, un rapport auquel sont joints les comptes et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services, qui doivent permettre d'apprécier l'exécution du service public délégué.

Dès la communication de ce rapport, son examen doit être mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion de l'Assemblée délibérante, laquelle doit en prendre acte - comme cela est prévu dans l'article L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

À ce jour, la Ville de Gap a reçu l'intégralité des rapports des services délégués ci-après :

- l'abattoir,
- le centre d'oxygénation de Gap-Bayard,
- le crématorium,
- la distribution publique de l'électricité,
- et du gaz.

#### **L'ABATTOIR - LA SICABA**

	Exercice 2016/17	Exercice 2017/18	Exercice 2018/19	Exercice 2019/20	Exercice 2020/21
<b><u>Activité globale, en tonnes :</u></b>					
	3.692	3.696	3.741	3.593	3.759
<b><u>Répartition par espèces :</u></b>					
Bovins	871	837	788	869	958
Porcins	2.423	2.481	2.635	2.407	2.433
Veaux	140	140	141	150	175
Ovins	241	229	163	156	183
Caprins	12	10	9	9,5	-
Equins	3	3	0	1,8	-
<b><u>Répartition par catégories d'usagers :</u></b>					
Grossistes	2.748	2.731	2.825	2.882	2.418
Vente directe - Abattage Familiale	647	636	624	665	1.002
Boucheries	297	333	292	370	338
<b><u>L'abattage en bio, en % du tonnage global :</u></b>					

	4,3%	6,5%	3,77%	5,3%	5,0%
--	------	------	-------	------	------

Sur l'exercice 2020/2021, l'activité de l'abattoir s'est caractérisée, par les éléments suivants :

- la tendance confirmée de la recherche du local et du circuit court ;
- des effets du COVID encore sensibles ;
- le développement de l'activité bovine ;
- une activité soutenue, pour toutes les catégories de clients ;
- la répartition du chiffre d'affaires...

	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021
<b>Chiffres d'Affaires</b>	1.028.780€	1.020.568€	1.012.033€	1.097.484€	1.225.016€
<b>Résultats</b>	+11.371€	-77.724€	-93.718€	-14.705€	+65.054€

### LE CENTRE D'OXYGÉNATION - L'ASSOCIATION GAP-BAYARD

Le rapport d'activité de l'année 2021 relate le huitième exercice complet de l'activité de l'Association Gap-Bayard, dans le cadre du contrat de délégation de service public, pour la période du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2022.

L'exercice 2021, comme le précédent, a été marqué par la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid 19 avec ses conséquences.

En dépit de ce contexte, la saison hivernale a été exceptionnelle, en raison de l'enneigement et de la fermeture des remontées mécaniques.

Ainsi, les activités nordiques ont connu la fréquentation la plus importante jamais connue sur le site de Bayard :

- 7.000 scolaires accueillis, contre 4.000 en 2020 et 8.000 pour les meilleurs fréquentations ;
- 20.000 accès aux pistes vendus, contre 1.000 en 2020, 3.000 en 2019 et 15.000 en 2018 (la meilleure saison jusqu'à 2021).

L'ensemble de l'activité hivernale a généré un chiffre d'affaires d'environ 300.000€ et elle est redevenue excédentaire (+30.000€) ce qui n'était plus le cas depuis plusieurs années.

En réalité toutes les activités ont connu une progression :

- 26.000€ pour les recettes de l'école de ski (15.000€ en 2020) ;
- 195 locations d'efat bikes (75 en 2020) ;
- 8.000 locations de skis (moins de 2.000 en 2020) ;
- près de 1.000 locations de raquettes (100 en 2020) ;
- 320 locations de luges (50 en 2020)...

Comme pour le nordique, l'activité golfique a été épargnée, par la crise sanitaire et ses restrictions :

- 495 abonnés en 2021 (450 en 2020) ;

- 8.883 green fees (8.500 en 2020) ;
- 25.000 accès au golf sur 7 mois, soit une moyenne de 120 golfeurs par jour.

L'activité générée par les compétitions (grand prix, PROAM...) a repris avec environ 1.600 golfeurs sur la saison.

L'activité restauration et hébergement a été perturbée par 3 mois de fermeture administrative et de ce fait elle a perdu environ 200.000€ de chiffre d'affaires par rapport à une année normale - même si la vente à emporter de snacking a été proposée aux usagers.

Au cours de l'exercice 2021, l'Association a investi un montant global de 47.000€, sur les équipements suivants :

- du matériel nordique (30 chaussures, 90 bâtons...) pour 5.000€ ;
- 10 packs de skis de randonnée, pour 8.000€ ;
- 1 lave-linge et 1 sèche-linge, pour 1.000€ ;
- 2 machines à café pour le petit déjeuner, pour 5.000€ ;
- une armoire destinée à la cuisine, pour 2.000€ ;
- 1 four à micro-ondes, pour 1.000€ ;
- du petit matériel de restauration, pour 1.000€ ;
- 10 chariots électriques proposés aux golfeurs, à la location, pour 4.000€ ;
- des casiers caddy master, pour 20.000€.

Au 31 décembre 2021, l'équipe était composée de :

- 17 C.D.I, à temps plein ;
- 2 C.D.I, à temps partiel ;
- 6 C.D.D renforts saisonniers.

Les chiffres clés de l'Association Gap-Bayard :

- Total du bilan : 988.874€.
- Chiffres d'affaires : 1.263.922€.
- Résultat net comptable : 148.588€.

## LE CRÉMATORIUM - LA SOCIETE DES CREMATORIUMS DE FRANCE

Avec la fin de la crise sanitaire, l'activité du crématorium de Gap et des Alpes du sud a légèrement diminué de -5,1%.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de crémations estampillées	670	688	687	771	909	863

Néanmoins, les prestations réalisées ont conservé un niveau de qualité élevé :

	Notation	2020	2021

<b>L'accueil réservé</b>			
	5/5	91,0%	86%
	4/5	6,0%	14%
	3/5	2,0%	0%
	2/5	2,0%	0%
	1/5	0,0%	0%
<b>Confort et intimité de l'établissement</b>			
	5/5		79%
	4/5	–	0%
	3/5	–	14%
	2/5	–	0%
	1/5	–	7%
<b>Le déroulement du moment de recueillement a-t-il répondu aux attentes</b>			
	5/5		71%
	4/5		7%
	3/5		21%
	2/5		0%
	1/5		0%

En conclusion, le crématorium de Gap et des Alpes du Sud conserve un volume d'activité et un niveau de qualité de services élevés.

### **LA DISTRIBUTION DE L'ÉLECTRICITÉ - E.D.F, ENEDIS**

À la fin de l'exercice 2021, 386 producteurs ont été raccordés au réseau électrique - dont 385 pour l'énergie d'origine photovoltaïque.

Le nombre de clients a encore progressé, sur le dernier exercice :

	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Nombre de clients	26.432	26.672	26.994	27.163	27.566
Energie acheminée (en kWh)	214.337.486	222.085.607	214.849.847	207.541.599	215.693.894

Recettes d'acheminement (en €)	8.762.260	9.258.805	8.900.857	9.066.290	9.765.164
--------------------------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

Durée moyenne annuelle de coupure (en mn)	2017	2018	2019	2020	2021
Toutes causes confondues (critère B : temps de coupure moyen exprimé en mn/Client Basse Tension).	32,7	13,0	51,7	30,8	30,9
Toutes causes confondues hors incidents exceptionnels...	28,1	13,0	38,1	30,7	30,8
Dont origine RTE (incident sur réseau de transport)	0,0	0,0	0,0	-	-
Dont incident sur le réseau de distribution publique	22,5	5,7	24,8	23,4	12,0
Dont incident poste source	0,0	0,0	2,6	0,0	0,0
Dont incident réseau HTA	18,5	4,0	18,0	20,8	9,3
Dont incident réseau BT	4,0	1,7	4,2	2,5	2,7
Dont travaux sur le réseau de distribution publique	5,6	7,4	13,3	7,3	18,8
Dont travaux sur le réseau HTA	2,9	2,3	1,7	4,8	8,8
Dont travaux sur le réseau BT	2,7	5,1	11,5	2,5	10,0

En conclusion, l'activité de la concession retrouve, après la crise sanitaire, une dynamique de croissance :

- Nombre de clients : +1,5%.
- Energie acheminée : +3,9%.
- Recettes d'acheminement : +7,7%.

#### **LA DISTRIBUTION DU GAZ - G.R.D.F.**

À la fin de l'exercice 2021, les chiffres clés de la concession de la distribution publique de gaz étaient les suivants (voir la dernière colonne) :

	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Au niveau de la clientèle:</b>					
Nombre de clients	6.793	6.894	6.880	6.872	6998

Nombre premières mises en service clients	93	86	52	41	116
Quantités de gaz acheminées	184 GWh	176 GWh	176 GWh	170 GWh	187 GWh
Taux de satisfaction	94,5%	92,1%	92,7%	94,2%	94,4%
Nombre de réclamations	10	18	34	18	73
Taux de demandes fournisseurs traitées dans les délais	98,00%	98,40%	99,1%	99,3%	99,3%
<b>Au niveau de l'économie du contrat :</b>					
Redevances versées	18.278€	18.695€	19.215€	19.500€	20.000€
Investissements réalisés	447.957€	502.323€	505.110€	360.700€	871.000€
Recettes	2,31.M€	2,36.M€	2,38.M€	2,40.M€	2,53.M€
<b>Au niveau de la maintenance et de la sécurité :</b>					
Taux d'atteinte de l'objectif de surveillance du réseau	96,4%	109,4%	100,7%	104,5%	101,0%
Taux de visites réalisées sur les postes de détente réseau	100%	150%	100%	100%	100%
Taux de visite sur les robinets	100%	100%	100%	100%	100%
Taux de visites réalisées sur les branchements collectifs	178,1%	147,1%	300%	100%	100%
Nombre d'interventions de sécurité gaz	72	64	73	80	75
Nombre d'incidents	45	55	62	71	72
<b>Au niveau du patrimoine:</b>					
Longueur totale des canalisations	147,68 Km	148,3 Km	148,83 Km	149,71 Km	150,00 Km
Nombre de compteurs domestiques actifs	6.283	6.345	6.344	6.320	6.462
Longueur de réseau développé	392.m	627.m	310.m	1.100.m	406.m

En conclusion, le concessionnaire parvient encore à augmenter ses recettes, sur le dernier exercice.

*La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.*

Pour mémoire, tous ces rapports sont tenus à la disposition du Public, selon les modalités prévues à l'article L1411-13 du C.G.C.T :

- aux services administratifs de la Ville de Gap,
- à la mairie annexe de Fontreyne,
- à la mairie de Romette.

Le Public a été avisé de la réception de ces rapports par voie d'affiche apposée aux lieux habituels d'affichage.

**Le Conseil Municipal prend acte.**

**Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :**

**- POUR : 32**

**- ABSTENTION(S) : 8**

**Mme Charlotte KUENTZ, Mme Isabelle DAVID, Mme Pauline FRABOULET, M. Eric GARCIN, Mme Pimprenelle BUTZBACH, M. Nicolas GEIGER, Mme Marie-José ALLEMAND, M. Elie CORDIER**

La Maire-Adjointe

  
Maryvonne GRENIER

Le Secrétaire de Séance

  
Alexandre MOUGIN

Transmis en Préfecture le : 10 OCT. 2022

Affiché ou publié le : 10 OCT. 2022

